





ACADÉMIE DE NICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 <p>école maternelle Du Rouret 2 Chemin Des Écoles 06650 Le Rouret académie Nice</p>  <p>Liberté - Égalité - Fraternité REPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	Date : Mardi 18 octobre 2022
--	------------------------------

Participants :

- La Directrice : Mme Muller Baradel
- Les enseignantes : Mmes Manon Czuckermand, Florence Fabre, Laurence Pina et Christine Schiavi
- Les Atsem : Mme Cathy Dubois
- Les Représentants des parents d'élèves : Mmes Aurélia Engels, Sylvie Goutte-Fangeas, Lucie Rimbart, Sonja Spitzwieser, Coline Strauch.
- Les adjointes au Maire chargées des affaires scolaires et périscolaires : Mmes Alice Pomeroy et Natalie Wenzinger

Ordre du jour :

- I. Fonctionnement de l'école
 1. Présentation et rôle du nouveau conseil d'école
 2. La rentrée 2022 : effectifs et répartition
 3. Les élections des représentants des parents d'élèves
 4. Le dispositif pHare
 5. Le règlement intérieur et la Charte de la Laïcité
 6. Le protocole sanitaire
 7. La sécurité à l'école
 8. Le point financier : la situation de la Coopérative
 9. Travaux et matériel
- II. Communication entre l'école et les familles
- III. Projets et vie de l'école
 1. Le projet d'école
 2. Les projets à venir
 3. Le point de l'APE
- IV. Questions préparées

I. Fonctionnement de l'école :

1. Présentation et rôle du nouveau conseil d'école :

Le conseil d'école est l'assemblée qui prend les décisions importantes de l'organisation de l'établissement. Il se réunit 3 fois par an. Il donne son avis sur les questions relatives à la vie de l'école, et notamment sur les sujets suivants :

- Les actions pédagogiques et éducatives

- L'utilisation des moyens alloués à l'école
- La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- Le respect et la mise en application des valeurs de la République

2. La rentrée 2021 : effectifs et répartition.

L'école est composée de 5 classes et compte 119 élèves répartis comme suit :

Libellé ▲	Enseignants ▲	Niveaux ▲	Nb d'élèves
GS Mme FABRE Florence	Mme FABRE Florence	GS	24
MS GS Mme SCHIAVI Christine	Mme SCHIAVI Christine	GS	24
MS Mmes MULLER BARADEL Alexia et GERMAIN Emilie	Mme GERMAIN Emilie Mme MULLER BARADEL Alexia	MS	25
PS Mme PINA Laurence	Mme PINA Laurence	PS	24
PS MS Mme LALLEMAND Maryline	Mme LALLEMAND Maryline	PS - MS	22

3. Les élections des représentants des parents d'élèves

Les élections se sont déroulées le Vendredi 7 octobre avec des votes exclusivement par correspondance. Sur 215 inscrits, 109 personnes ont voté (10 bulletins nuls et 99 suffrages exprimés) soit un taux de participation de 50,70%. Les résultats ont été saisis dans l'application ECECA (Élections Conseil d'école et conseil d'administration) et ont été affichés devant l'école.

4. Le dispositif pHare

Il s'agit d'un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges, généralisé à tous les établissements et les écoles à la rentrée.

Après une phase d'expérimentation de 2 ans dans 6 académies, il apparaît qu'une communauté éducative investie et mobilisée avait des effets positifs sur le climat scolaire, la sécurisation du cadre éducatif et l'implication des élèves.

Le règlement intérieur sera complété par un paragraphe sur la lutte contre le harcèlement qui reprendra sa définition et mentionnera l'existence d'un protocole de traitement des situations avec l'intervention d'une équipe ressource ainsi qu'un plan de prévention contre le harcèlement au sein de l'école maternelle du Rouret. Ce dernier sera annexé au règlement.

5. Le règlement intérieur et la Charte de la Laïcité

Le projet de règlement intérieur a été envoyé en amont pour être discuté. Il est voté à l'unanimité après avoir abordé la question de la collation matinale : conformément à la circulaire de 2003 sur la lutte contre l'obésité infantile, la collation matinale n'est ni systématique ni obligatoire. Elle aboutit à un déséquilibre de l'alimentation et à une modification des rythmes alimentaires des enfants, même lorsqu'il s'agit de fruits.

6. Le protocole sanitaire

Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a établi, en lien avec les autorités sanitaires, une gradation comportant un socle de mesures et trois niveaux de protocole :

- **socle de mesures - niveau 1 / niveau vert - niveau 2 / niveau orange - niveau 3 / niveau rouge.**

Ces mesures reposent sur les prescriptions émises par le ministère de la Santé et de la Prévention au vu notamment des avis rendus par le Haut conseil de la santé publique ainsi que sur les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Les mesures à prendre nécessitent de tenir compte du contexte propre à chaque école ou établissement. Au regard de la situation sanitaire, et sur la recommandation des autorités

sanitaires, **le niveau socle est retenu à compter de la rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national.**

7. La sécurité à l'école

a. PPMS :

Dans le cadre du PPMS, l'école doit organiser avant les congés de la Toussaint plusieurs exercices :

- Exercice incendie
- Exercice « risques majeurs et technologiques »
- Exercice attentat intrusion.

Ils permettent aux écoles et établissements de se préparer et de gérer une situation d'évènement majeur de la manière la plus appropriée afin d'en limiter les conséquences. Cette démarche a pour objectif d'assurer la sauvegarde de toutes les personnes présentes en attendant l'arrivée des secours extérieurs ou le retour à une situation normale, et en appliquant les directives des autorités. Ces exercices sont présentés de manière à tenir compte du jeune âge des élèves. Un prochain exercice PPMS attentat intrusion sera organisé courant 2023 mais de manière inopinée.

b. Sécurité aux abords de l'école :

Plusieurs familles empruntent le chemin des écoles alors qu'il s'agit d'un sens interdit. Cela pose un problème de sécurité, notamment aux heures d'accueil des élèves.

Un mail a été envoyé à l'ensemble des familles pour rappeler qu'il est interdit d'accéder à l'école en véhicule motorisé ou de stationner dans la rue. La gendarmerie de RLP et la Police Municipale procéderont à des contrôles pour s'assurer du respect du code de la route aux abords de l'école.

8. Le point financier : la situation de la Coopérative

La cotisation annuelle passe de 23 à 20 euros cette année par enfant.

9. Travaux et matériel

L'école remercie la Mairie pour les travaux effectués et les dotations de matériel. Parmi eux :

- L'installation d'un PC dont les performances ont été augmentées pour favoriser l'utilisation des VNI dans chaque classe.
- L'installation d'un VNI dans la classe de Mme Fabre en GS.
- La peinture des rambardes de la cour durant les vacances de Noël.
- L'attribution d'un personnel pour ranger et saisir les livres de la bibliothèque dans le logiciel Hibouhèque.

A l'avenir, nous souhaiterions demander les travaux et éléments suivants :

- Remplacement de mobilier dans les classes.
- Optimisation du réseau internet soumis à de nombreux bugs.
- Installation de panneaux aimantés dans les classes pour les affichages.
- Le renouvellement d'équipements sportifs en investissement.

II. Communication entre l'école et les familles

1. ENT

Cet espace numérique de travail est destiné à favoriser la communication entre l'école et les familles. Il se met progressivement en place et est le moyen privilégié pour échanger avec les enseignantes. L'APE fait mention d'un ENT « Kids care » qui engloberait la Mairie et le périscolaire. KidsCare est une application mobile et web dédiée à la centralisation des données scolaires des enfants du premier degré à l'usage des mairies, des écoles, des clubs et centres de loisirs et des parents.

L'équipe pédagogique et la Mairie sont intéressées par ce dispositif et proposent de prendre des renseignements supplémentaires quant à ce nouvel outil qui pourrait être utilisé l'année prochaine.

2. Familles / Direction

Il est rappelé de privilégier les demandes par mail aux appels téléphoniques puisque la directrice est en classe la semaine et ne dispose pas du téléphone en classe.

III. Projets et vie de l'école

1. Le projet d'école

Les axes du projet d'école sont présentés aux conseil d'école.

2. Quelques projets

- Les élèves de l'école sont partis au marché de nos collines dans le cadre de la semaine du goût
- 4 classes expérimentent le dispositif d'éveil linguistique Kokoro lingua, financé par l'APE.
- Une exposition de fin d'année sur Hervé Tullet est prévue.
- Natation pour les classes de GS

IV. Le point de l'APE

Les actions reconduites pour financer les projets des écoles du Rouret sont :

- La vente de chocolats de Noël
- Le marché de Noël le 4 décembre avec la sollicitation de l'école maternelle pour la préparation de gâteaux ou la réalisation de bricolages.
- La visite du Père Noël (Jeudi 15 décembre)
- Les photos de Carnaval
- L'organisation d'un trail en remplacement des objets décorés (à confirmer)
- La Kermesse : souhait de reconduire la fête de l'école mais avec la nécessité d'avoir plus de bénévoles pour optimiser l'organisation de cette journée.

V. Questions préparées

1. La collation matinale

Cette question a été discutée lors du vote du règlement (cf point concerné)

Au Rouret, le 18 octobre 2022.

Le président du Conseil d'école :
Alexia Muller Baradel

La secrétaire de séance :
Alexia Muller Baradel